



SE-Unsa Savoie



SNUipp-FSU Savoie

Chambéry, le 27 juin 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie- DASEN
de la Savoie
131 avenue de Lyon
73 000 Chambéry

Objet : dépôt d'une alarme sociale

Monsieur le Directeur Académique,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui conduisent le SNUipp-FSU 73 et le SE-Unsa 73 à envisager le dépôt d'un préavis de grève pour l'ensemble des enseignants du premier degré de la Savoie, et ce pour la période allant du jeudi 12 juillet 2018 au lundi 31 décembre 2018.

Les motifs de l'alarme sociale sont les suivants :

- Choix du critère de départage des collègues en cas d'égalité de barème pour l'accès à la hors classe : la prise en compte de l'ancienneté dans le corps des PE à la place de l'ancienneté générale de service comme 1^{er} discriminant lèse les collègues « anciens instituteurs »
- Les avis des IEN et appréciations de l'IA-DASEN mis dans la précipitation ne sont pas modifiables pour les années suivantes.
- L'attribution des points dans la plage d'appel est mal paramétrée et doit être revue pour corriger les barèmes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre profond et sincère dévouement au Service Public d'Éducation.

Pour le SE-Unsa Savoie
Ludovic Bérenger

Pour le SNUipp-FSU Savoie
Sarah Hamoudi-Wilkowsky